

## MARCHÉ PRIMAIRE

Période	Nbre de parts	Capital nominal
Au 30.06.2010	104 202	31 781 610 €

## MARCHÉ SECONDAIRE

### Modalités pratiques

La Société de Gestion adresse sans frais les formulaires d'ordre d'achat ou de vente ou de modification-annulation. Ces documents sont disponibles sur notre site Internet [www.immoplacement.com](http://www.immoplacement.com)

Elle procède à la confrontation des ordres d'achat et de vente chaque période d'un mois. Le prix d'exécution est ainsi déterminé le 15 du mois à 12 h ou le dernier jour ouvrable précédent. Le prix d'exécution et la quantité de parts échangées sont rendus publiques le jour de l'établissement du prix sur notre site Internet.

### Achat

Seuls sont recevables les ordres d'achat à prix maximum. Leur inscription est subordonnée à la couverture d'une somme égale au montant global maximum de la transaction, frais inclus.

### Vente

1. Cession sans intervention de la Société de Gestion

### Prix d'exécution

Tout associé peut céder librement ses parts sans l'intervention de la Société de Gestion. Dans ce cas, le prix est librement débattu entre les parties. La Société de Gestion ne perçoit pas de rémunération. Les parties doivent toutefois prévoir le règlement des droits d'enregistrement de 5 %, l'impôt sur la plus-value éventuelle ainsi que la signification de la cession à la Société de Gestion.

2. Cession avec intervention de la Société de Gestion

Les ordres de vente doivent être accompagnés des certificats de propriété correspondants et d'une attestation d'origine de propriété.

Les frais de transaction sont les suivants

- droits d'enregistrement : 5 %
- commission de cession perçue par la Sté de Gestion : 4 % HT (soit actuellement 4.78 % TTC).

3. Prévoir impôt sur la plus-value éventuelle.

Période	Prix d'acquéreur	Prix d'exécution	Nbre de parts offertes à la vente			Nbre de parts exécutées	Solde	
			Sur le mois	Report du mois précédent	Annulation			
						<b>Solde</b>	<b>Au 31.03.10</b>	<b>78</b>
Au 15.04.10	881 €	802.51 €	306	78	-	384	287	97
Au 14.05.10	887 €	807.98 €	69	97	-	166	78	88
Au 15.06.10	889 €	809.80 €	162	88	-	250	172	78
		<b>TOTAL</b>	<b>537</b>			<b>TOTAL</b>	<b>537</b>	
						<b>Solde</b>	<b>Au 30.06.2010</b>	<b>78</b>

### Carnet d'ordre

#### Ordres d'achat

Les 5 prix d'achat les plus hauts	Quantité demandée
894 €	12
891 €	48
890 €	214
887 €	50
886 €	10

Confrontation  
du 15.06.10

#### Ordres de vente

Les 5 prix de vente les plus bas	Quantité offerte
860 €	40
880 €	32
885 €	90
889 €	10
997 €	78

## DIVIDENDE

Période	Acompte Payé le	Montant de l'acompte	Montant du dividende global
4e trimestre 2009 (solde)	27.01.10	14.82 €	54.24 €*
1 <sup>er</sup> trimestre 2010 (acompte)	06.04.10	12.60 €	
2 <sup>e</sup> trimestre 2010 (acompte)	06.07.10	12.60 €	

\* Rendement 2009 : 6,16 % sur un prix de part à 880 € en début d'année 2009  
6,38 % sur un prix de part à 850 € en fin d'année 2009

Compte tenu de l'environnement économique et de son impact sur les résultats de votre SCPI, la Société de Gestion, en accord avec votre Conseil de Surveillance, a décidé de ramener l'acompte trimestriel de 13.14 à 12.60 €.

# FISCALITÉ

L'essentiel des revenus d'IMMO PLACEMENT est imposable dans la catégorie des revenus fonciers. Seule une petite partie est imposable dans les revenus des capitaux mobiliers et peut bénéficier, sur option, du prélèvement libératoire forfaitaire (PLF). Celui-ci est de 18 %. Les prélèvements sociaux sur cette catégorie de revenus sont retenus à la source au taux de 12.10 % (précédemment 11 %).

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de votre SCPI s'est tenue le 4 juin 2010 à DIJON. Toutes les résolutions proposées ont été adoptées avec une majorité allant de 95.39 % à 99.33 %.

Concernant les élections au Conseil de Surveillance :

- M. BUTHIEAU a été réélu avec 18 806 voix

- M. BENOIT a été élu avec 16 649 voix

Les candidats suivants n'ont pas été élus : APPSCPI – SCI LES GEMEAUX

Le procès-verbal de la présente Assemblée Générale est disponible sur notre site internet [www.immoplacement.com](http://www.immoplacement.com) (onglet DOCUMENTS) et pourra être adressé aux associés qui le souhaitent sur leur demande.

## CONSEIL DE SURVEILLANCE

**Composition** (AG du 04.06.2010)

*Président* : M. Jean BUTHIEAU

*Vice-Présidente* : Mme Nicole IGOLEN

*Membres* : Me Nathalie FONTAINE-TRANCHAND, M. Jacques BAUMANN, M. Jean-Pierre BENOIT, M. Frédéric BESSOT,

M. François COMPAIN, M. Bernard DEMETZ, M. François DETANG, M. André DROGREY, Me Jacques LAUREAU, M. Jacques SCHIAPPAPIETRA.

Aucun des membres du Conseil n'a de lien avec la Société de Gestion.

## ÉVOLUTION DU PATRIMOINE AU COURS DU TRIMESTRE

**Acquisition** : néant

**Cession** : néant

### Taux d'occupation du patrimoine

Période	En loyer *	En m <sup>2</sup>
Au 30.06.10	90.36 %	89.47 %

\* Ce taux exprime le rapport entre les loyers effectivement facturés et le montant qui serait facturé si tout le patrimoine était loué.

### Mouvements du trimestre

#### 1. Locaux devenus vacants

##### DIJON

15 avenue Albert 1<sup>er</sup>  
83 m<sup>2</sup> libérés par la Mutuelle des Motards

14 H rue Pierre de Coubertin  
126 m<sup>2</sup> libérés par AYIMG

30 boulevard de Strasbourg  
123 m<sup>2</sup> libérés par SEDAP

Centre Dauphine  
22 m<sup>2</sup> libérés par Pressing Dauphine (liquidation judiciaire)

##### BESANCON

28 avenue de la République  
410 m<sup>2</sup> libérés par IFPA

##### NANCY

Rue de la Hache  
111 m<sup>2</sup> libérés par DIMATRONIC (liquidation judiciaire)

#### 2. Locaux reloués

##### DIJON

8 Rond Point de la Nation  
70 m<sup>2</sup> (ex DOREY PORTALIS) reloués à SQLI

##### BESANCON

7/15 rue Xavier Marmier  
525 m<sup>2</sup> (ex ACEREP) reloués à IFPA

##### VAL PARC

150 m<sup>2</sup> (ex AB GEST) reloués à KINGBEITER

##### LYON

51 avenue Jean Jaurès  
220 m<sup>2</sup> (ex PROCEA SQLI) reloués à MC FORMATION

##### STRASBOURG

200 Route de Colmar  
142 m<sup>2</sup> (solde des locaux IUFM) reloués à CDOI67

Agrément de la Société de Gestion par la Commission des Opérations de Bourse (devenue AMF) SCPI 95-23 du 28.03.95

Société de Gestion : VOISIN S.A. 15, Place Grangier - 21000 Dijon - Tél. : 03 80 30 20 40  
E-mail : [contact.scpi@groupe-voisin.com](mailto:contact.scpi@groupe-voisin.com) - [www.immoplacement.com](http://www.immoplacement.com)